

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE DREUX

DÉCISION N°2025-137

DIRECTION DES FINANCES

Le Maire de la Ville de Dreux, Conseiller régional,

**VU** les articles L2321-2 et R 2321-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022, portant diverses mesures relatives aux dotations de l'État aux collectivités territoriales, à la péréquation des ressources fiscales, à la fiscalité locale et aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales notamment en matière de provisions et de reprises de provision,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,

**VU** la délibération n°DEL2025-215 du 13 décembre 2022 donnant délégation de pouvoirs au Maire,

**CONSIDÉRANT** le risque d'appel en garantie d'emprunt suite à la défaillance de l'association « Diagrama Intervention Psychosociale »,

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'avis favorable du Ministère de la Justice pour la prise en charge de cette garantie d'emprunt, le risque encouru est estimé à 250 000 €.

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : De constituer une nouvelle provision pour litige à hauteur de 250 000€.

**ARTICLE 2** : Les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

**ARTICLE 3** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion obligatoire du Conseil municipal.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Comptable Public Assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Dreux, le - 2 SEP. 2025

Le Maire,  
Conseiller régional,

Document certifié exécutoire  
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le  
Notification le

Accusé de réception en préfecture  
028-212801344-20250902-DEC2025-137-AU  
Date de télétransmission : 02/09/2025  
Date de réception préfecture : 02/09/2025



Pierre-Frédéric BILLET